

Mobilité entre les écoles du concours Geipi Polytech en fin de 1^{ère} année du cycle préparatoire

Liste des écoles concernées par la mobilité en fin de 1A :

- Centrale Lyon ENISE
- EEIGM Nancy
- ENIB Brest
- ENIT Tarbes
- ENSGSI Nancy
- ENSIBS Lorient Vannes
- ENSIM Le Mans
- ESGT Le Mans
- ESIR Rennes
- ESIROI La Réunion
- Grenoble INP Esisar Valence
- IMT Nord Europe
- ISAT Nevers
- ISEL Le Havre
- ISTE UVSQ Paris-Saclay
- L'Institut Agro Dijon
- SupGalilée Paris
- Télécom Saint-Étienne
- Polytech Angers
- Polytech Annecy-Chambéry
- Polytech Clermont-Ferrand
- Polytech Dijon
- Polytech Grenoble
- Polytech Lille
- Polytech Lyon
- Polytech Marseille
- Polytech Montpellier
- Polytech Nancy
- Polytech Nantes
- Polytech Nice Sophia
- Polytech Orléans
- Polytech Paris-Saclay
- Polytech Sorbonne
- Polytech Tours

Procédure :

L'étudiant souhaitant une mobilité entre 2 écoles du concours Geipi Polytech transmet un dossier à la direction de son école comprenant :

- Le nom de l'école souhaitée
- Une lettre de motivation qui indique les raisons de son souhait de réorientation

Un étudiant peut faire une demande qu'il valide ou non sa 1^{ère} année.



L'école d'origine valide la demande, puis la transmet à l'école souhaitée en ayant au préalable ajouté le rang de classement de l'étudiant au concours Geipi Polytech au dossier.



L'école souhaitée étudie le dossier puis statue sur la demande de mobilité :

- Entrée en 1A
- Ou entrée en 2A
- Ou refus de la mobilité

En cas de mobilité, l'école doit avertir le service concours.